



## **Atos fait un point d'étape sur la cession envisagée de Tech Foundations au groupe EPEI**

- **L'opération envisagée constitue la voie la plus réalisable pour la réalisation de la séparation de Tech Foundations et d'Eviden et pour améliorer le profil de risque du Groupe Atos.**
- **Le processus de consultation des instances représentatives du personnel progresse auprès du *Societas Europea Council (SEC)* et au niveau local, et la plupart des pré-notifications ou notifications au titre des autorisations réglementaires auprès des juridictions concernées ont été déposées.**
- **L'Assemblée Générale des Actionnaires et la réalisation de l'opération globale sont désormais attendues pour le début du deuxième trimestre 2024, compte tenu du calendrier prévu pour l'obtention des autorisations réglementaires.**
- **Négociations exclusives en cours avec EPEI pour adresser certains paramètres financiers de l'opération envisagée**
- **Les actionnaires d'Atos recevront toutes les informations nécessaires sur l'opération finale, le périmètre restant (Eviden) et le financement, pour approbation lors de l'Assemblée Générale.**
- **Les termes définitifs de l'opération et les augmentations de capital visant au renforcement de la structure de capital d'Eviden, qui sont inter-conditionnées avec la cession envisagée de Tech Foundations, seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.**
- **Le Groupe est en discussion active avec les banques de financement pour obtenir les consentements bancaires (*waivers*) requis pour la cession envisagée de Tech Foundations et sécuriser de nouveaux financements pour Eviden.**
- **Dans l'attente de l'approbation par les actionnaires de l'opération envisagée, Atos continue de surveiller les développements du marché et s'engage à maintenir un dialogue ouvert avec les actionnaires.**
- **Si l'opération avec EPEI n'a pas lieu, le Groupe devra accéder aux marchés de capitaux (dettes et actions) et/ou envisager la vente d'actifs supplémentaires, afin d'assurer une liquidité adéquate pour faire face aux échéances de la dette en 2025.**

**Paris, France – 16 octobre 2023** – Il a été annoncé le 1<sup>er</sup> août 2023 qu'Atos (« Atos » ou le « Groupe ») était entré en négociations exclusives avec EP Equity Investment (« EPEI ») pour la cession de la filiale d'Atos, qui détiendra l'activité Tech Foundations (« TFCo »).

Dans le cadre de son attachement à la communication auprès des actionnaires, Atos fournit aujourd'hui une mise à jour de l'état d'avancement des différents chantiers relatifs à l'opération envisagée, et répond aux questions les plus fréquemment posées par les investisseurs concernant son contexte et son impact financier.

## **Point sur le processus**

### *Rappel du contexte*

Le Conseil d'administration a étudié un certain nombre d'options stratégiques pour l'avenir du Groupe avant l'annonce d'un plan de séparation le 14 juin 2022. Ces options comprenaient le maintien de l'ensemble des activités ou la cession partielle de ses activités.

Prenant en compte les différences dans les dynamiques commerciales, les profils de croissance<sup>1</sup> et de génération de trésorerie et les besoins de fonds propres des périmètres de Tech Foundations et Eviden, ainsi que les dissynergies potentielles, les mesures d'atténuation et les coûts de séparation estimés, le Conseil d'administration a décidé que la séparation était la meilleure solution dans l'intérêt de toutes les parties prenantes d'Atos et qu'elle permettrait de libérer toute la valeur intrinsèque d'Eviden, qui opère sur des segments de marché affichant des multiples de valorisation plus élevés que ceux relatifs à l'activité Tech Foundations.

À la suite de l'annonce de ce plan de séparation, Atos a été approché par plusieurs acteurs intéressés par la potentielle acquisition de l'activité Tech Foundations, comme indiqué dans le communiqué de presse du 24 octobre 2022. Le Groupe et son Conseil d'administration ont examiné toutes les manifestations d'intérêts au regard de l'intérêt social d'Atos.

À la réception de la dernière offre révisée d'EPEI, le Conseil d'administration l'a comparée aux autres options disponibles pour en conclure que l'opération envisagée offrirait la voie la plus réalisable vers la séparation de Tech Foundations et d'Eviden et améliorerait le profil de risque du Groupe post-opération.

Les conditions économiques et des marchés de capitaux (dettes et actions) ont également rendu de plus en plus difficiles une monétisation partielle d'Eviden dans des termes acceptables et l'accès aux marchés du financement pour les opérations de Tech Foundations. En outre, étant donné que Tech Foundations se concentre actuellement sur un redressement qui prendra encore du temps avant d'être pleinement réalisé, un actionariat en dehors de la cote faciliterait l'exécution du plan. Eviden aurait la capacité, une fois désendettée, d'accélérer sa croissance et de capitaliser sur les opportunités du marché.

Atos a donc annoncé le 1<sup>er</sup> août 2023 avoir conclu l'accord prévoyant des négociations exclusives avec EPEI, après des discussions qui sont restées incertaines jusqu'à cette date.

### *Rappel de la description générale l'opération telle qu'estimée au 1<sup>er</sup> août 2023<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> Notamment les flux de trésorerie négatifs de TFCo et les flux de trésorerie positifs d'Eviden.

<sup>2</sup> Chiffres non audités.

Cession envisagée de Tech Foundations à EPEI	Renforcement de la structure financière d'Eviden
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>0,1 milliard d'euros</b> de produits nets pour Eviden</li> <li>• Transfert de <b>1,9 milliard d'euros</b> de passifs au bilan<sup>3</sup></li> <li>• Transfert de <b>7,6 milliards d'euros</b> de passif hors-bilan<sup>4</sup></li> <li>• <b>Transmission de 0,8 milliard d'euros<sup>5</sup> de besoin en fonds spécifiquement attribuables aux opérations de Tech Foundations</b></li> <li>• <b>Déconsolidation des flux de trésorerie disponibles négatifs de Tech Foundations</b></li> <li>• <b>Mécanisme de partage de la création de valeur pour Eviden</b></li> <li>• <b>Le groupe EPEI capitalisera un véhicule dédié à l'acquisition de TFCo à hauteur de 0,8 milliard d'euros à la date de réalisation de l'opération</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Augmentation de capital de 900 millions d'euros :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>180 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital réservée souscrite par EPEI à 20 euros par action, moyennant une participation de 7,5%</b></li> <li>○ <b>720 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription, et engagement de garantie accordé par BNP Paribas et J.P. Morgan, sous réserve des conditions usuelles</b></li> </ul> </li> <li>• <b>Programme de cession d'actifs de 400 millions d'euros<sup>6</sup></b></li> <li>• <b>Niveau de levier</b> net pro forma cible d'Eviden d'environ <b>4 fois s'améliorant à 2 fois</b> d'ici fin 2025</li> </ul>

### Etat d'avancement du projet

Dans le prolongement de l'annonce par Atos le 1<sup>er</sup> août 2023 de l'entrée en négociations exclusives pour la cession envisagée de Tech Foundations au groupe EPEI, la Société peut désormais confirmer que les étapes préparatoires du projet sont en cours.

Atos a initié la consultation des instances représentatives du personnel auprès du *Societas Europea Council* (SEC) et au niveau local, et a déposé la plupart des pré-notifications ou notifications au titre des autorisations réglementaires auprès des différentes juridictions concernées.

<sup>3</sup> Estimation non audité au 31 décembre 2022, dont les passifs de *leasing* IFRS 16 pour 0,8 milliard d'euros. L'estimation au 30 juin 2023 est de 1,8 milliards d'euros, 2023.

<sup>4</sup> Estimation non audité au 31 décembre 2022.

<sup>5</sup> Le besoin en fonds de roulement est le solde des actifs courants moins les passifs courants liés à l'exploitation de l'entreprise. Les actifs courants comprennent les créances clients (sommes dues par les clients à la Société) et les passifs courants comprennent les dettes fournisseurs (sommes dues par la Société à ses fournisseurs).

Sur la base des tendances historiques estimées, le niveau de besoin en fonds de roulement attribuable aux opérations de Tech Foundations a été estimé à 0,8 milliard d'euros. **Ces 0,8 milliard d'euros de besoin en fonds de roulement de Tech Foundations ne sont pas des liquidités versées par Eviden à Tech Foundations, mais représentent des actifs courants incluant des créances clients et passifs courants incluant des dettes-fournisseurs de Tech Foundations qui sont attribuables au bilan de Tech Foundations.**

Au moment de l'annonce du 1<sup>er</sup> août 2023, le besoin en fonds de roulement prévu au 31 décembre 2023 était estimé à (0,2) milliard d'euros en raison des actions spécifiques sur le besoin en fonds de roulement décrites ci-après. L'annulation de ces actions représente un impact estimé à 1 milliard d'euros au 31 décembre 2023, résultant de la différence entre ces deux chiffres.

<sup>6</sup> Comme annoncé le 28 juillet 2023 dans le cadre des résultats du premier semestre 2023.

Dans ce contexte, les parties conduisent les négociations exclusives de la documentation juridique, incluant le contrat de cession de 100% de TFCo et les accords d'investissement relatifs à la participation minoritaire du groupe EPEI dans Eviden du fait de la souscription par ce dernier à l'augmentation de capital réservée et à l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription subséquente (représentant jusqu'à 7,5 % du capital social d'Eviden) telles qu'envisagées. Ces négociations pourraient aboutir à la modification de certains paramètres financiers de l'opération envisagée.

En parallèle et à la suite de la finalisation de la séparation opérationnelle de Tech Foundations et d'Eviden, les dernières étapes juridiques visant à placer les filiales de Tech Foundations sous l'entité TFCo (destinées à être vendues au groupe EPEI) sont en cours.

Le Groupe engage également un dialogue permanent avec ses clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux pour assurer la continuité de ses activités. À cet effet, les accords relatifs à l'opération envisagée comprendraient des accords de sous-traitance et d'autres arrangements de services transitoires entre TFCo et Eviden.

#### *Calendrier indicatif*

La conclusion d'accords définitifs et engageants est prévue dès l'achèvement des négociations exclusives, et si ces dernières aboutissent, d'ici la fin de l'année 2023 au plus tard, sous réserve de l'achèvement du processus de consultation des instances représentatives du personnel et de l'obtention des consentements bancaires (*waivers*) requis.

Au vu du calendrier prévisionnel des procédures d'obtention des autorisations réglementaires suivant les pré-notifications, l'Assemblée Générale des actionnaires nécessaire pour approuver à la fois la cession envisagée de Tech Foundations et les augmentations de capital d'Atos SE pour un montant total de 900 millions d'euros (comprenant 180 millions d'euros d'augmentation de capital réservée à EPEI et 720 millions d'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription), et, par conséquent, la réalisation de l'opération globale, est désormais anticipée pour le début du deuxième trimestre 2024. Eviden organisera un *Investor Day* préalablement à l'Assemblée Générale des actionnaires.

#### **Impacts financiers de l'opération**

*Les éléments financiers mentionnés ci-après demeurent des estimations non auditées au 1<sup>er</sup> août 2023 ou à ce jour (selon les cas), qui seront confirmées et précisées lorsque la documentation relative à l'opération aura été finalisée et que la cession ainsi que la séparation seront effectives. Ces estimations dépendent également de paramètres financiers qui seraient définis dans la documentation finale en cours de discussion avec EPEI.*

L'opération envisagée aurait un impact net positif de 0,1 milliard d'euros sur la trésorerie d'Eviden, en transférant 1,9 milliard d'euros de passifs inscrits au bilan du Groupe, 7,6 milliards d'euros de passifs hors-bilan et aboutirait au débouclage d'environ 1 milliard d'euros de besoin en fonds de roulement intra-annuel. Dans le cadre de cette opération, Atos SE (qui serait renommé Eviden SE) bénéficierait d'un mécanisme de partage de la création de valeur.

#### *Produits nets en trésorerie*

Dans le cadre de l'opération envisagée, toutes les créances clients et dettes fournisseurs attribuables à Tech Foundations seront transférées à la clôture à TFCo.

Le contrat de cession d'actions avec EPEI permet au Groupe de monétiser 442 millions d'euros de créances clients de TFCo par le biais de l'affacturage<sup>7</sup>. Sur la base des paramètres de l'opération ciblés, Eviden aura droit à 104 millions d'euros sur le produit des 442 millions d'euros d'affacturage. Le solde resterait chez TFCo sous la forme de :

- 250 millions d'euros de liquidités au bilan ; et
- 88 millions d'euros en trésorerie de compensation pour le transfert de provisions pour risques et charges<sup>8</sup>.

EPEI devra payer 1€ pour les actions de TFCo.

#### *Passifs au bilan et hors-bilan*

Les 1,9 milliard d'euros de passifs au bilan qui seraient transférés dans le cadre de l'opération se décomposent comme suit :

<b>(Estimations non auditées)</b>	<b>31-Déc-2022</b>	<b>30-Juin-2023</b>
Provisions pour risques et charges <sup>9</sup>	0,6 milliard €	0,6 milliard €
Dettes de location (IFRS 16) <sup>10</sup>	0,8 milliard €	0,7 milliard €
Provisions pour retraite	0,4 milliard €	0,4 milliard €
Risques et autres <sup>11</sup>	0,2 milliard €	0,2 milliard €
<b>Total<sup>12</sup></b>	<b>1,9 milliard €</b>	<b>1,8 milliard €</b>

Sur la base des chiffres au 31 décembre 2022, 7,6 milliards d'euros de garantie maison-mère, inscrits dans les engagements hors bilan et qui sont liés à Tech Foundations, sont destinés à être transférés à l'acheteur. Ces garanties comprennent 4,8 milliards d'euros de garanties de performance, 0,4 milliard d'euros de garanties de *leasing*, 0,4 milliard d'euros de garanties de financement et 2 milliards d'euros d'autres garanties maison-mère, représentant environ 75 % des garanties maison mère du Groupe.

Par conséquent, le transfert de ces passifs, figurant au bilan, et des engagements hors bilan réduirait considérablement le profil de risque d'Eviden.

#### *Besoin en fonds de roulement*

Le besoin en fonds de roulement est le solde des actifs courants moins les passifs courants qui sont liés à l'exploitation de l'activité. Les actifs courants comprennent les créances

<sup>7</sup> L'affacturage est un accord financier par lequel une banque ou une institution financière achète les créances clients d'une entreprise pour fournir une trésorerie immédiate, permettant à l'entreprise d'accéder à des fonds avant que ses clients ne paient leurs factures. L'affacturage sera mis en œuvre dans le cadre des accords relatifs à l'opération et préalablement à sa réalisation, avec Atos SE (qui serait renommée Eviden SE) en tant que vendeur conservant par la suite à son bilan les liquidités en résultant. Les obligations correspondantes de remboursement des créances cédées seront de la seule responsabilité de l'acheteur.

<sup>8</sup> Liés à des contrats sous-performants et déficitaires.

<sup>9</sup> Principalement composées de provisions pour engagements de projets, pour risques et litiges, et pour les coûts de restructuration.

<sup>10</sup> Dettes de location composées principalement de contrats de location de biens immobiliers et IT.

<sup>11</sup> Ces dettes potentielles pourraient se cristalliser lors de la séparation effective de TFCo et d'Eviden et ne figurent pas au bilan du groupe en décembre 2022 et juin 2023.

<sup>12</sup> Les écarts entre les chiffres ventilés et les totaux résultent des arrondis.

clients (sommes dues par les clients à la Société) et les passifs courants comprennent les dettes fournisseurs (sommes dues par la Société à ses fournisseurs).

Dans le cadre de la gestion des liquidités du Groupe, Atos mène des actions spécifiques pour optimiser son besoin en fonds de roulement, notamment au moment des clôtures des comptes semestriels et annuels. Ces actions comprennent :

- l'affacturage sans recours<sup>13</sup> (cession) des créances clients tel que publié dans les comptes pour obtenir des liquidités ;
- une réduction du délai moyen d'encaissement des créances clients, ce qui augmente le montant de la trésorerie pour le Groupe et diminue le montant des créances reportées inscrites à l'actif du bilan ; et
- une extension des délais de paiement des fournisseurs, ce qui augmente à la fois le montant de la trésorerie du Groupe et le solde des dettes-fournisseurs inscrites au bilan.

Les actions décrites ci-dessus engendrent des variations intra-annuelles significatives du besoin en fonds de roulement du Groupe par rapport au besoin en fonds de roulement déclaré en fin d'année et en milieu d'année, comme indiqué le 14 juin 2022 lors de l'annonce du plan de séparation<sup>14</sup>.

Aux bornes du Groupe, il est estimé que le niveau du besoin en fonds de roulement, abstraction faite des actions décrites ci-dessus, aurait été en moyenne supérieur d'environ 1,8 milliard d'euros aux chiffres publiés, dont un montant de 0,7 milliard d'euros provient de l'affacturage sans recours de créances clients.

Dans le cadre de l'opération envisagée, la Société transmettra le besoin en fonds de roulement attribuable à Tech Foundations, incluant les créances clients et les dettes fournisseurs, sur la base du bilan de TFCo arrêté à la date de réalisation de l'opération. Sur la base des tendances historiques estimées, le niveau du besoin en fonds de roulement de Tech Foundations nécessaire à la conduite de l'activité a été estimé à 0,8 milliard d'euros<sup>15</sup> au 1<sup>er</sup> août 2023. À la date de réalisation de l'opération, la différence potentielle par rapport à ce besoin en fonds de roulement ferait, sous certaines conditions, partie des ajustements du prix d'achat.

Aux bornes du périmètre Tech Foundations, lors de l'annonce du 1<sup>er</sup> août 2023, le niveau du besoin en fonds de roulement prévisionnel pour le périmètre Tech Foundations au 31 décembre 2023<sup>16</sup> a été estimé à (0,2) milliard d'euros. Ce besoin en fonds de roulement négatif traduisait des créances clients plus faibles et des dettes fournisseurs plus élevées, du fait d'actions anticipées sur le besoin en fonds de roulement décrites ci-avant. Le dénouement de ces actions en vue de parvenir à l'objectif de fonds de roulement de 0,8 milliard d'euros (en créances clients et dettes fournisseurs non affectées) représente environ 1 milliard d'euros d'impact financier estimé sur l'endettement financier net proforma estimé d'Eviden au 31 décembre 2023.

---

<sup>13</sup> L'affacturage bancaire est un accord financier par lequel une banque ou une institution financière achète les comptes clients d'une entreprise (factures impayées) pour fournir un flux de trésorerie immédiat, permettant à l'entreprise d'accéder à des fonds avant que ses clients ne paient leurs factures.

<sup>14</sup> Voir le communiqué de presse d'Atos ainsi que la présentation du *Capital Market Day* du 14 juin 2022.

<sup>15</sup> **Ces 0,8 milliard d'euros de besoin en fonds de roulement de Tech Foundations ne sont pas des liquidités versées par Eviden à Tech Foundations, mais représentent des actifs courants incluant des créances clients et des passifs courants incluant des dettes fournisseurs de Tech Foundations qui sont attribuables au bilan de Tech Foundations.**

<sup>16</sup> Dans l'attente de la finalisation de la séparation complète de Tech Foundations, les besoins en fonds de roulement ont été estimés en date du 31 décembre 2023, alors que la réalisation de l'opération était attendue entre le quatrième trimestre 2023 et le premier trimestre 2024.

### *Partage de la création de valeur*

Dans le cadre de l'opération envisagée, Atos SE (qui serait renommé Eviden SE), en tant que vendeur de TFCo, pourrait recevoir jusqu'à 10% du capital social de TFCo en 2027, en fonction de la réalisation de certains objectifs opérationnels par TFCo. Dans le cas d'une monétisation totale ou partielle de TFCo par EPEI avant le 31 décembre 2026, Eviden recevrait 40% du produit net de cette opération. Du 1<sup>er</sup> janvier 2027 au 31 décembre 2028, ce montant représenterait 20% du produit net d'une telle opération.

### **Structure de capital et financement d'Eviden après l'opération**

Dans le cadre de l'opération envisagée, le Groupe a annoncé le 1<sup>er</sup> août 2023 son intention de renforcer durablement la structure de capital du Groupe post-opération (Eviden) en prévoyant des augmentations de capital pour un montant total de 900 millions d'euros et du fait des produits du plan de cession d'actifs de 400 millions d'euros annoncé le 28 juillet 2023. Conjuguées à l'impact de la cession de Tech Foundations, ces opérations conduiraient à un niveau de levier initial proforma estimé à environ 4x en décembre 2023, et un objectif de niveau de levier d'environ 3x d'ici la fin de l'année 2024, et d'environ 2x d'ici la fin de l'année 2025<sup>17</sup>.

#### *Financement de la dette dans le cadre de l'opération envisagée*

Pour rappel, dans le cadre du plan de séparation annoncé en juin 2022, la Société a convenu avec ses banques d'un financement intérimaire de 2,7 milliards d'euros, composé d'un prêt à terme A de 1,5 milliard d'euros, d'un prêt à terme B de 300 millions d'euros et d'une facilité de crédit renouvelable de 900 millions d'euros, visant à maintenir la liquidité du Groupe et à couvrir les besoins de financement pendant la période de transition précédant la séparation. La Société a déjà remboursé environ 270 millions d'euros de son prêt à terme B et prévoit de rembourser le solde de ce prêt à terme B d'ici la fin de l'année. Le prêt à terme A de 1,5 milliard d'euros arrive à échéance en janvier 2024, avec deux extensions de 6 mois jusqu'en janvier 2025 à la disposition de la Société.

En conséquence, le Groupe mène des discussions actives avec ses banques de financement pour obtenir les consentements bancaires (*waivers*) nécessaires à la cession envisagée de Tech Foundations et sécuriser de nouveaux financements pour Eviden. La Société négocie actuellement un nouveau prêt à terme d'un montant réduit, arrivant à échéance en décembre 2026, pour remplacer le prêt à terme A de 1,5 milliard d'euros après la transaction. À ce jour, la Société a reçu des retours positifs sur les consentements bancaires (*waivers*).

La facilité de crédit renouvelable, arrivant à échéance en novembre 2025, devrait rester en place post-opération. Dans le cadre des discussions en cours avec ses banques de financement, la Société a pour objectif de mettre en place, à la date de réalisation de l'opération envisagée, une facilité de crédit renouvelable additionnelle qui débutera au mois de novembre 2025 et expirerait au mois de novembre 2026.

#### *Financement en fonds propres dans le cadre de l'opération envisagée*

Comme indiqué dans le communiqué de presse du 1<sup>er</sup> août 2023, l'augmentation de capital envisagée d'Atos SE (qui serait renommé Eviden SE) s'élèverait à un total de 900 millions d'euros, comprenant une augmentation de capital réservée de 180 millions d'euros à un prix fixé de 20 euros par action, par laquelle EPEI détiendrait 7,5 % du capital et une augmentation de capital de 720 millions d'euros avec droits préférentiels de souscription pour tous les actionnaires à laquelle EPEI s'est également engagée à souscrire pour 37,5 millions d'euros. En conséquence de l'augmentation de capital avec maintien des droits

---

<sup>17</sup> Estimations au 1<sup>er</sup> août 2023.

préférentiels de souscription, la participation du groupe EPEI dans Eviden ne sera en aucun cas supérieure à 7,5% et fera l'objet d'un engagement de conservation.

BNP Paribas et J.P. Morgan ont accordé un engagement de garantie (*standby commitment*) sur la totalité du montant de l'augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscription (hors le montant de l'engagement de souscription d'EPEI), sous réserve de conditions habituelles.

#### *Profil de désendettement post-opération*

La dette nette du Groupe s'élevait à 2,3 milliards d'euros au 30 juin 2023<sup>18</sup>. Le 1<sup>er</sup> août 2023, la dette financière nette dans les comptes au 31 décembre 2023 était anticipée à montant d'environ 2,1 milliards d'euros<sup>19</sup> après 250 à 300 millions d'euros de produits de cessions d'actifs pour lesquels des accords engageants ont déjà été conclus<sup>20</sup>. Afin d'estimer l'impact de l'opération envisagée sur cette dette financière nette, les ajustements suivants devraient être réalisés :

Dette nette au 31 décembre 2023 prévue avant l'opération (avant IFRS 16)	2,1 milliards €
Produits nets de l'opération	(0,1) milliard €
Débouclage du besoin en fonds de roulement intra-annuel de Tech Foundations <sup>21</sup>	1,0 milliard €
Cession future de nouveaux actifs <sup>22</sup>	(0,4) milliard €
Augmentations de capital (180 millions d'euros en réservée et 720 millions avec droits préférentiels de souscription)	(0,9) milliard €
<i>Others and contingencies</i>	0,2 milliard €
<b><i>Dette nette proforma au 31 décembre 2023 prévue après l'opération (avant IFRS 16)</i></b>	<b><i>1,9 milliard €</i></b>

L'effet net de ces ajustements proforma mène à une dette nette d'environ 1,9 milliard d'euros pour Eviden à la fin de l'année 2023, ce qui implique un niveau de levier net publié d'environ 4x. Le profil de désendettement rapide d'Eviden conduirait à un niveau de levier net publié d'environ 3x et 2x respectivement à la fin des années 2024 et 2025.

Le dimensionnement des augmentations de capital est cohérent avec l'objectif d'une notation d'Eviden de l'ordre de BB, facilitant l'accès d'Eviden aux marchés de la dette. Après l'annonce du 1<sup>er</sup> août 2023, S&P a attribué une note indicative de crédit de BB- à Eviden post-opération.

#### **Principales conditions et droits de sortie**

Aux termes de l'accord conclu entre Atos SE et EPEI le 1<sup>er</sup> août 2023, Atos s'est engagé au paiement d'une indemnité de rupture pouvant aller jusqu'à 3 millions d'euros dans le cas où ce dernier ne conclurait pas les accords définitifs une fois le processus de

<sup>18</sup> Dette nette pré IFRS 16.

<sup>19</sup> Dette nette pré IFRS 16.

<sup>20</sup> Dans le cadre du programme initial de cession d'actifs de 700 millions d'euros.

<sup>21</sup> Estimation au 1<sup>er</sup> août 2023, dénommée « dénouement du fonds de roulement intra-annuel » dans le communiqué de presse du 1<sup>er</sup> août 2023

<sup>22</sup> Comme annoncé le 28 juillet 2023.



consultation des instances représentatives du personnel achevé et les consentements bancaires (*waivers*) obtenus.

En sus des conditions liées aux autorités de la concurrence et des autres conditions réglementaires, le contrat de cession d'actions prévoirait des conditions financières à la réalisation de l'opération envisagée, qui tiennent généralement au transfert du périmètre de Tech Foundations (y compris certains contrats, plans de retraite et garanties maison-mère) et à la viabilité de ses opérations (y compris par le biais de mécanismes d'affacturage et d'avis d'experts quand il y a lieu).

Le contrat de cession d'actions comprendrait des ajustements possibles et des mécanismes de compensation (unilatéraux ou bilatéraux) au bénéfice de l'une ou l'autre des parties. Parmi ces mécanismes, le montant des liquidités devant être apportées à TFCo lors de la réalisation de l'opération pourrait être ajusté, y compris dans certains cas d'écart potentiel par rapport à l'objectif de besoin en fonds de roulement. Chacune des parties bénéficierait de droits de sortie sur la base de critères financiers conçus pour préserver l'économie de l'opération en cas d'ajustements significatifs. Certains de ces droits de sortie pourraient donner lieu à une indemnité de rupture d'un montant de 3 millions d'euros.

Comme indiqué précédemment le 22 septembre 2023, les informations sur les termes et conditions définitifs de l'opération envisagée seront complétées lorsque les accords définitifs auront été conclus et en amont de l'Assemblée générale des actionnaires.

### **Aspects comptables**

Les états financiers proforma aux bornes de Tech Foundations et d'Eviden sont en cours d'établissement dans le cadre de l'opération envisagée. Les informations pertinentes à cet égard seront communiquées au marché, lorsqu'elles seront finalisées et, en tout état de cause, en amont de l'Assemblée Générale des actionnaires envisagée.

Le test annuel de dépréciation des actifs (*impairment test*) que le Groupe effectue en fin d'exercice pourrait conduire cette année à la comptabilisation d'une dépréciation significative découlant, parmi d'autres facteurs, de l'opération actuellement envisagée portant sur Tech Foundations, ainsi que le prix de l'action d'Atos, s'il devait rester aux niveaux actuels.

### **Situation de liquidité du Groupe**

La politique du Groupe est de couvrir entièrement ses besoins de liquidités estimés en ayant recours à des emprunts à long terme, des liquidités et d'autres instruments financiers appropriés, afin de disposer d'une latitude suffisante pour financer ses opérations et ses développements futurs.

Si l'opération envisagée avec EPEI était soumise au vote des actionnaires, approuvée par ces derniers puis mise en œuvre, il est estimé qu'Eviden disposerait d'une structure financière renforcée et des liquidités nécessaires pour mener à bien ses activités tout en conservant un accès au marché de la dette, sur la base des dernières projections d'activité et en tenant pour acquis les augmentations de capital et un nouveau prêt à terme accordé par le syndicat bancaire sécurisé.

Si l'opération envisagée avec EPEI ne se réalisait pas, le Groupe resterait pleinement engagé à faire avancer le plan de séparation. Dans le cadre de son suivi permanent le Groupe estime pouvoir satisfaire ses besoins de liquidité pour 2024 sur la base des dernières prévisions d'activité, en supposant le maintien de l'accès au programme d'affacturage et l'achèvement du programme de cession d'actifs de 400 millions d'euros annoncé le 28 juillet 2023. Le Groupe devrait avoir accès aux marchés de capitaux et de dette, et/ou considérer des cessions d'actifs additionnelles, pour refinancer le prêt à terme A de 1,5 milliard d'euros arrivant à échéance en janvier 2025 (après les deux extensions

de 6 mois dont dispose la Société) et les obligations de 750 millions d'euros arrivant à échéance en mai 2025.

### **Prochaines étapes**

La Société continuera de mener des discussions avec toutes les parties concernées et les parties prenantes afin de faire progresser les négociations exclusives pour la cession de Tech Foundations, tout en poursuivant les démarches en cours relatives à la consultation des instances représentatives du personnel, à l'obtention des autorisations concurrence et des autres autorisations réglementaires, et de tout autre aspect y afférant.

Dans l'attente de l'approbation de l'opération envisagée par ses actionnaires, le Groupe continue de surveiller l'évolution du marché et s'attache à un solide dialogue avec ses actionnaires tout au long du processus de séparation.

### **Conférence téléphonique pour analyste et investisseurs**

La Direction Générale d'Atos vous invite à une conférence téléphonique en anglais, le **lundi 16 octobre 2023 à 8h00** (CET - Paris).

La conférence téléphonique sera accessible **par webcast** :

- via le lien suivant : <https://edge.media-server.com/mmc/p/8ahwavbf>
- par téléphone, 10 minutes avant l'horaire de début. Si vous souhaitez participer à la conférence téléphonique par téléphone, **vous devez vous inscrire avant la conférence** en utilisant le lien suivant : <https://register.vevent.com/register/BI15cfc3a534674ffd800e01ffb29e2430>

Lors de l'inscription, vous recevrez les numéros d'appel, le code d'accès direct à l'événement et un identifiant unique de participant.

10 minutes avant le début de l'appel, vous devrez utiliser les informations d'accès à la conférence fournies dans l'e-mail reçu au moment de l'inscription.

Après la conférence, la réécoute du webcast sera disponible sur [atos.net](https://atos.net), rubrique Investisseurs.

\*\*\*

### **À propos d'Atos**

Atos est un leader international de la transformation digitale avec 107 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 milliards d'euros. Numéro un européen du cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées pour tous les secteurs, dans 69 pays. Pionnier des services et produits de décarbonation, Atos s'engage à fournir des solutions numériques sécurisées et décarbonées à ses clients. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris.

La [raison d'être d'Atos](#) est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence

scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

### **Contacts**

Contact médias : [globalprteam@atos.net](mailto:globalprteam@atos.net)

Contact investisseurs : [investors@atos.net](mailto:investors@atos.net) / 0805 65 00 75